

**DATE : Le 12 juillet 2022**

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon s'est tenue le soir susmentionné, en respectant les restrictions et les exigences en vigueur concernant la pandémie de Covid 19. Étaient présents : Le Maire Edward Walsh, Cr. Younge, Cr. Dagg, Cr. Elliott, Cr. Holmes, Cr. Smith & Cr. Hanna. La greffière-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire, Edward Walsh, a ouvert la réunion à 19 :00h.

#### **Déclaration de conflit d'intérêts :**

Un conflit d'intérêts survient lorsque des élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux portant sur les conflits d'intérêts visent à faire en sorte que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles.

#### **Participation du public**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**085-07-2022** Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par Cr. Dagg

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 12 juillet 2022 avec l'ajout du remplissage du fossé sur le chemin Sand Bay chez Ronnie Hodgins au point 7.3.5.

### **3 . ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE du 28 juin 2022**

**086-07-2022** Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Young

Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juin 2022.

### **4. RAPPORT DU MAIRE -**

Les arbres seront enlevés sur la 9e concession au cours du mois d'août.

Une demande a été reçue de la part des travailleurs de la voirie pour une augmentation de leur allocation annuelle de bottes.

**087-07-2022** Proposé par Cr. Smith

Appuyé par : Cr. Holmes

Et convenu à l'unanimité d'augmenter l'allocation annuelle de bottes à 250 \$.

Adopté

### **5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- Demande d'Explore Pontiac pour un don à Tourisme Pontiac

**088-07-2022** Proposé par : Dr. Dagg

Appuyé par Cr. Holmes

Et accepté à l'unanimité d'acheter une adhésion pour le montant de 200.00\$.

Adopté.

- Cours d'anglais de la FQM disponibles Déposé et discuté

### **6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES À PAYER**

Les comptes créditeurs d'un montant de 205,343.10 \$ ont été présentés.

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES**

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la Municipalité de Clarendon certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est donné à Clarendon ce 12 jour de juillet 2022.

Patricia Hobbs - Directeur général

**088.1-07--2022** Proposé par Cr. Holmes  
Appuyé par : Cr. Smith  
Et il est résolu de payer les factures au montant de 205,343.10\$  
Adopté

## **7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS**

### **7.1 COMITÉ DU PERSONNEL**

### **7.2 COMITÉ LUP**

### **7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS**

#### **7.3.1 Résultats de l'appel d'offres pour un nouveau camion**

**Attendu qu'un** appel d'offres a été placé sur le site d'appel d'offres public (SEAO) pour l'acquisition d'un nouveau camion tandem AVEC Benne et Épandeur de sable (TR - 06-2022)

Attendu que la date limite de réception des offres était le 12 juillet 2022 à 14h00.

**Attendu qu'une** séance publique d'ouverture des soumissions a eu lieu à l'heure susmentionnée au bureau municipal situé au C427, route 148 à Clarendon (Québec).

**Attendu qu'une** soumission a été reçue d'Inter Outaouais à Gatineau, Québec

**Attendu que** cette soumission a été ouverte publiquement et ensuite présentée à la réunion régulière du conseil ce soir

**089-07-2022** Il a donc été

Proposé par : Cr. Smith

Appuyé par : Cr. Younge

Et accepté à l'unanimité d'accepter la soumission d'Inter Outaouais au montant de 384,053.30\$ (Taxes incluses).

Adopté

#### **7.3.2 Rapport sur les travaux routiers en cours**

#### **7.3.3 Demande d'abaissement du chemin Brulé**

Une demande a été reçue de Bélanger Agro-Consultant au nom de Campbell's Bay Ciment dans le cadre de leur demande d'agrandissement de leur sablière et gravière ; pour abaisser le niveau du chemin municipal (Brulé) entre les secteurs nord et sud de la sablière afin d'étendre la zone cultivable jusqu'à la limite du chemin sans la contrainte d'un remblai. Cela permettrait également d'améliorer le drainage des eaux de surface.

**Attendu que** la demande de la CPTAQ a été approuvée par le conseil pour ce projet lors d'une réunion ordinaire du conseil le 8 mars 2022 par la résolution # 025-03-2022

**Attendu que** l'abaissement de la route est une partie importante du projet et améliorera la sécurité à l'avenir.

Il est donc

**090 -07-2022** Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr.Dagg

Et unanimement d'accord pour permettre à Campbell's Bay Ciment d'abaisser le chemin Brulé tel que montré dans le rapport de Belanger Agro Consultant (# 409307) aussi longtemps que le travail est complété dans la saison morte.

Adopté

#### **7.3.4 Demande du Club Quad**

D'utiliser leur débroussailleuse pour élargir et nettoyer le chemin Brulé - Déposée et discutée.

#### **7.3.5 - Fossé sur le chemin Sand Bay - Demande d'un résident pour remplir le fossé sur le chemin Sand Bay près du lot '3 5 639 162**

**090A - 07-2022** Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Holmes

Et accepté à l'unanimité de permettre au résident de remplir le fossé selon les instructions.  
Adopté.

#### **7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

#### **7.5 COMMISSION DES FINANCES**

7.5.1 - Un état financier comparatif des six premiers mois de 2022 a été déposé par le greffier-trésorier. Déposé et discuté

#### **7.6 COMITÉ D'INCENDI**

##### **7.6.1 Subvention pour le camion d'incendie**

#### **RÉSOLUTION VISANT À NOMMER LA MUNICIPALITÉ DE SHAWVILLE COMME CHEF DE PROJET POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET 4 - SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE (VOLET 4 - SUPPORT TO INTERMUNICIPAL COOPERATION)**

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), a mis en place un programme visant à favoriser la coopération intermunicipale ;

**ATTENDU QUE** ce programme est accessible par le biais du volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR), dont l'enveloppe nationale est de 15 millions de dollars pour les années 2021-2022 et suivantes ;

**ATTENDU QUE** l'axe " coopération " du volet 4 vise à aider les municipalités locales à offrir des services municipaux de qualité à un coût raisonnable en concluant des ententes intermunicipales relatives à la gestion d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités, ou à en étudier l'opportunité ;

**ATTENDU QUE** l'aide financière pouvant être accordée par le MAMH représente un maximum de 80 % des dépenses admissibles, pour un montant maximal de 250 000 \$ pour les demandes incluant les municipalités du 5e quintile selon l'indice de vitalité économique (IVE) 2018 ;

**ATTENDU QUE** la protection incendie du territoire de la municipalité de Portage-du-Fort est actuellement assurée par le Service de sécurité incendie (SSI) de B.GC.P., le renfort étant assuré par le SSI des municipalités de Shawville et Clarendon par le biais d'une entente de service mutuelle ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Clarendon offre de desservir la municipalité de Portage-du-Fort en protection incendie permanente par le biais de son SSI en concluant une entente de service pour couvrir son territoire ;

**ATTENDU QU'un** projet d'entente intermunicipale pour la prestation de services de sécurité incendie entre les municipalités de Shawville, Clarendon et Portage-du-Fort a été déposé pour consultation à la présente séance du conseil municipal

**ATTENDU QUE** les municipalités participant à ce projet d'entente souhaitent bénéficier d'une aide financière dans le cadre du volet 4 - soutien à la coopération intermunicipale du FRR pour l'achat d'un camion incendie afin d'améliorer le service incendie à sa population

**ATTENDU QUE** la municipalité de Shawville démontre sa volonté de présenter le projet au ministère des Affaires municipales et Habitation du Québec (MAMH).

**091-07-2022** Il est donc

Proposé par : Cr. Holmes

Appuyé par : Cr. Dagg

Et convenu à l'unanimité que la Municipalité de Clarendon autorise la Municipalité de Shawville à être le chef de projet pour la demande d'aide financière pour l'achat d'un camion à incendie dans le cadre du volet 4 du FRR "soutien à la coopération intermunicipale".

Adopté

##### **7.6.2 Entente avec Portage du Fort – Déposé**

#### **7.7 GESTION DES DÉCHETS**

## **7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS**

### **7.8.1 Activités proposées pour Sand Bay Fun - Loisirs**

sam. 30 juillet 2022

Courses sur terre le matin (plage)

Courses sur l'eau l'après-midi

Démonstration possible de sauvetage aquatique par les pompiers de Bristol.

Billy T's ici de 11:00 à 7:00

Beach Party environ à partir de 7:30-8:00 jusqu'à 12:00 (plage)

dim. 31 juillet 2022

Défilé le matin dans certaines rues de Sand Bay.

Chasse au trésor

Course incroyable

Châteaux de sable (plage)

Feux d'artifice (plage)

**092-07-2022** Proposé par : Cr. Holmes

Appuyé par : Cr.Dagg

Et convenu à l'unanimité d'approuver les activités de l'Association de Sand Bay telles que présentées.

Adopté

## **7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE**

- Cr. Holmes organisera une réunion avec les entreprises de Clarendon afin de créer une vision pour l'avenir de Clarendon.

## **8. RÉOLUTION DE SUBVENTION ROUTIÈRE**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a accordé une compensation au montant de 1 137 800 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 sous le dossier # 2021-84015-07-0823 Volet entretien des routes locales (PAVL)

ATTENDU QUE la compensation distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composantes des ponts, situés sur ces routes, dont la Municipalité a la responsabilité

ATTENDU QUE la totalité de la compensation a été utilisée pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composantes des ponts dont la municipalité est responsable.

ATTENDU QU'un vérificateur externe soumettra une annexe B complétée ou un rapport spécial de vérification externe dans les délais prescrits pour le dépôt du rapport de reddition de comptes.

**093-07-2022** PAR CONSÉQUENT, sur une motion de Cr. Smith et Crs. Elliott, il est résolu et adopté à l'unanimité que la Municipalité de Clarendon informe le ministère des Transports de l'utilisation de la compensation pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composantes des ponts, situés sur ces routes, dont la Municipalité est responsable, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien des routes locales.

Adopté

## **9. . Ajournement**

**094-07-2022** Motion par : Cr Dagg de lever la séance du 12 juillet 2022 à 22h

